



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 82

L'HONORABLE LORNA MILNE

Interpellation—Fin du débat

Discours de

l'honorable Claudette Tardif

Le lundi 14 décembre 2009

LE SÉNAT

Le lundi 14 décembre 2009

L'HONORABLE LORNA MILNE

INTERPELLATION—FIN DU DÉBAT

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition), ayant donné avis le 9 décembre 2009 :

Qu'elle attirera l'attention du Sénat sur la carrière de l'honorable sénateur Milne au Sénat et les nombreuses contributions qu'elle a faites aux Canadiens.

— Honorables sénateurs, tous ceux qui voulaient rendre hommage au sénateur Milne la semaine dernière n'ont malheureusement pas eu le temps de le faire. Par conséquent, je suis heureuse de pouvoir prendre la parole dans le cadre de cette interpellation.

C'est avec une grande tristesse que je rends hommage à mon honorable collègue, le sénateur Milne, qui va beaucoup nous manquer lors des séances du Sénat et des comités ainsi que lors des réunions. L'intégrité, la ténacité et la force du sénateur Milne étaient une source d'inspiration pour moi. J'ai toujours été heureuse de pouvoir mettre à profit ses sages conseils dans l'exercice de mon rôle de leader adjoint. Les sénateurs de mon parti ont beaucoup apprécié l'aide qu'elle a constamment su nous apporter quand venait le temps de participer à la période des questions et de la préparer. Ce sentiment n'est peut-être pas partagé par les sénateurs d'en face.

Elle a porté de nombreux dossiers à l'attention du Sénat grâce à ses contributions à la période des questions, dossiers qui, dans son esprit, ne recevaient pas toujours l'attention nécessaire de la part d'un gouvernement dont le mandat consiste à diriger et à aider tous les Canadiens. Elle s'est intéressée, par exemple, aux anciens combattants, aux Canadiens dépossédés de leur citoyenneté, aux Canadiens atteints d'un handicap physique ou mental, à la chasse au phoque, à l'environnement et à l'accès à l'information.

Les nombreuses qualités du sénateur Milne comprennent notamment la capacité de présenter au public canadien des questions sociales et politiques complexes de façon à lui en faire comprendre les conséquences pour lui.

Le sénateur a régulièrement introduit dans les travaux du Sénat des questions touchant les Canadiens. Par exemple, qui pourrait oublier les nombreuses occasions où elle a présenté, au nom des Canadiens, une pétition concernant l'accès aux données du recensement canadien?

Le sénateur Milne avait la réputation de plonger jusqu'au cœur des questions complexes à l'étude, lors des séances du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, dont elle a été tantôt membre, tantôt présidente pendant de nombreuses années, ainsi que lors des séances du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Elle a toujours su défendre avec compétence et dévouement les plus démunis de la société.

En tant que sénateur du Sud de l'Ontario, elle s'est toujours senti une obligation à l'égard de la communauté agricole de cette région. Depuis sa nomination dans les années 1990, elle a travaillé sans relâche en vue de la légalisation de la culture du chanvre. J'espère que certains de nos admirables collègues prendront la relève et poursuivront l'excellent travail que le sénateur a réalisé dans ce dossier.

Lorna, je vous félicite pour votre carrière exceptionnelle. Bonne chance à vous, à votre époux, Ross, et à votre famille dans ce nouveau chapitre de votre vie.